

# SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

## Convention collective de Setrag : des conclusions consensuelles

Line R. ALOMO  
Libreville/Gabon

**A**VEC un trafic perturbé sur une longue période du fait d'incidents à répétition de 2022 à ce jour (ce qui a forcément impacté la situation économique de l'entreprise), la Société d'exploitation du Transgabonais (Setrag) a révisé dans ce contexte sa convention collective, récemment à Essassa dans la commune de Ntoum.

Durant 10 jours (du 20 novembre au 1er décembre), il a été question pour la direction générale, les partenaires sociaux et l'administration du travail (pour l'arbitrage des points pouvant être à l'origine de blocages) de discuter essentiellement autour des questions juridiques et salariales. Le premier point étant l'intégration de nouvelles lois sur l'emploi et l'arrêt des contrats, notamment dans le cadre des licenciements.

Concernant les questions salariales, "quelques avantages liés au salaire ont été rediscutés avec les partenaires en s'accordant sur les éléments pouvant être mis en contexte dans la situation actuelle", relate le directeur général de Setrag, Christian Magni.

Joëlle Nyangone Nko, commissaire aux travaux de la convention collective, a renchéri : "Après plusieurs journées de travail, de sujets débattus, d'opinions bien que divergentes, de débats houleux, nous avons dû faire le choix de préserver nos emplois plutôt que d'augmenter nos salaires et laisser ainsi survivre l'entreprise." Des avis corroborés par l'inspecteur spécial du travail en charge du Transgabonais, Jean de la Croix. " Les partenaires sociaux ont fait preuve de compréhension face aux explications de la direction générale et ensemble les parties ont pu aboutir à des conclusions consensuelles."

Si les travaux de cette révision de convention ont pris fin le 1er décembre, au complexe "Les Florentines", à Essassa, la hiérarchie s'est dite ouverte à d'autres suggestions puisque son objectif reste l'amélioration des conditions de vie des agents.



Dirigeants de la Setrag et partenaires sociaux à l'ouverture des travaux le 20 novembre 2023.

## Numérique : l'Institut français lance la plate-forme Art-E

Frédéric Serge LONG  
Libreville/Gabon

**C'**EST un pas supplémentaire vers la transformation numérique que vient de franchir l'Institut français du Gabon (IFG). À la faveur d'une conférence de presse, il a lancé, le 29 novembre 2023, la plateforme Art-E proposant un ensemble d'outils et de logiciels pour accompagner les acteurs du numérique dans leur processus de création digitale, et à destination du jeune public, des professionnels et des adhérents de l'IFG.

La cérémonie de lancement s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de France au Gabon, Alexis Lamek, de la directrice déléguée à l'IFG, Edwige Sauzon-Bouit, et du directeur général de la Société d'incubation numérique du Gabon (Sing), Yannick Ebibie. Le projet Art-E est né d'une réflexion collaborative lors



La phase de lancement en présence de l'ambassadeur de France, Alexis Lamek ©.

du Hackathon organisé par la Sing, dans le cadre du Novembre numérique 2022. Au total, 5 équipes constituées d'adhérents, d'agents de l'IFG et du public se sont réunies durant 54 heures pour réfléchir en synergie afin d'identifier, de tester et d'évaluer la faisabilité des projets numériques innovants visant à améliorer les services proposés par l'IFG, la relation avec ses usagers et

ses partenaires. À destination du jeune public, des professionnels et des adhérents de l'IFG, la plateforme Art-E met à disposition un ensemble d'outils et de logiciels permettant la création en art numérique tels que le codage, le design, la modélisation 3D, l'animation et bien d'autres. Elle se positionne ainsi comme une solution novatrice afin

d'initier les plus jeunes aux arts numériques, tout en encourageant les entrepreneurs culturels dans leurs projets de création. Art-E a été officiellement mise en ligne le 29 novembre 2023 à l'IFG, et sera utilisé par des illustrateurs, dessinateurs et autres, afin d'avoir un retour en temps réel des fonctionnalités et des performances de cette plateforme.